BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

> Région de gendarmerie de Champagne-Ardenne

Décision n° 17739 du 1er juin 2011 portant attribution, en 2011, de la prime de résultats exceptionnels à titre exceptionnel

NOR: *IOCJ1124375S*

Le commandant de la région de gendarmerie de Champagne-Ardenne,

Vu le code de la défense ;

Vu la loi nº 2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure ;

Vu le décret n° 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 11 octobre 2004 portant application du décret nº 2004-1073 du 11 octobre 2004 portant création d'une prime de résultats exceptionnels dans la gendarmerie nationale,

Décide:

Article 1er

Une prime de 400 € (quatre cents euros) est attribuée, à titre exceptionnel, au militaire de réserve de la gendarmerie dont le nom figure en annexe.

Article 2

Une prime de 100 € (cent euros) est attribuée, à titre exceptionnel, aux militaires de réserve de la gendarmerie dont les noms figurent en annexe.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 1er juin 2011.

Le colonel, commandant la région de gendarmerie de Champagne-Ardenne, D. BOLOT

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ANNEXE I

Militaire bénéficiant d'une prime de résultats exceptionnels, à titre exceptionnel, d'un montant de $400,00 \in \text{pour l'année } 2010$

ANNEXE II

Liste des militaires bénéficiant d'une prime de résultats exceptionnels, à titre exceptionnel, d'un montant de 100,00 € pour l'année 2010

Desgrez Lysiane	Nigend : 267 503	Numéro de livret de solde : 9 574 975
Lejal Bernard	Nigend: 92 507	Numéro de livret de solde : 9 575 464
Millet Pascal	Nigend : 269 619	Numéro de livret de solde : 9 539 896
Pleux Sylvain	Nigend : 270 184	Numéro de livret de solde : 9 536 980